

Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : BIOTILINA 100 MG/G PREMELANGE MEDICAMENTEUX POUR PORCINS ET LAPINS, Prémélange médicamenteux

Titulaire : VETPHARMA ANIMAL HEALTH

Composition : Valnémuline (sous forme de chlorhydrate) 100 mg - Excipient QSP 1 g

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/7443309 6/2020

Date de décision : 29/04/2020